



34. Entretien : Alain GAMBIA – SOCOMEC

Cœur de métier : constructeur d'équipements électriques et électroniques pour la performance énergétique des installations industrielles et tertiaires

Nombre de salariés : 1500. (SOCOMECE France)

Forme juridique et année de fondation : 1922.

Appartenance à un groupe : GROUPE de 3200 personnes, même activité.

1- Que représente pour vous la RSE ?

La RSE est avant tout un facteur de performance pour l'entreprise. Pour Socomec, la RSE est un prolongement assez naturel de pratiques qui existaient bien avant qu'on ne parle de développement durable et de RSE. Nous avons déjà beaucoup à raconter, notamment dans les domaines du social et du sociétal. D'où la décision de créer une direction de la RSE pour accompagner ces pratiques dans un cadre structuré. La première action de la direction RSE a été de formaliser les engagements portés par le PDG qui a une vision ouverte de l'entreprise, au-delà du simple volet économique.

2- Avez-vous été accompagnés dans la conception de votre démarche RSE ?

Non, nous n'avons pas été accompagnés. Nous sommes adhérents du « Global Compact » depuis 2003 qui nous oblige à produire un rapport annuel d'activité, ce qui a fourni un premier cadre méthodologique à l'élaboration de notre démarche RSE. Le second cadre méthodologique a été celui des engagements du PDG qui nous ont permis d'établir les premiers plans d'actions. Nous nous sommes également appuyés sur le référentiel ISO 26000 qui donnait un certain nombre de pistes. J'ajouterai enfin qu'en 2014 nous avons souscrit à la plateforme d'évaluation Ecovadis qui nous indique les domaines à prioriser afin de nous améliorer. C'est d'ailleurs cette évaluation qui influence les priorités de nos plans d'actions RSE depuis 2014, si bien que notre note cette année nous place dans les 5% des entreprises les plus matures dans leur démarche RSE. En parallèle, nous élargissons nos périmètres de certification ISO 9001, 14001, 50001 etc. qui entrent également dans le cadre de la RSE.

3- Avez-vous rencontré des difficultés ?

Il y a toujours des obstacles à franchir, c'est assez naturel. Le premier est que, dans une certaine mesure, les différentes directions opérationnelles ont des priorités économiques évidentes et ont peu de temps à accorder la RSE. Il faut les embarquer progressivement en leur faisant comprendre très concrètement l'importance de leur engagement, pour eux, leurs équipes et l'entreprise. Etant rattaché directement au PDG pour mener cette mission stratégique, cela facilite évidemment le dialogue avec toutes les parties prenantes. La direction RSE est là pour aider les directions opérationnelles comprendre les enjeux, les accompagner dans leurs cheminements, leur fournir un support méthodologique, et également les challenger. Ayant également en charge la communication corporate, je peux très concrètement formaliser et valoriser leurs contributions internes et externes, ce qui n'est pas négligeable.

Je dois également reconnaître que je dispose d'un contexte très favorable dans l'exercice de ma mission. D'abord, Socomec est une entreprise familiale indépendante. Ce qui signifie que l'enjeu de pérennité qui sous-tend la RSE est une évidence pour les actionnaires familiaux : nous travaillons dans la durée, pas dans l'optique d'une rentabilité financière à court terme. De plus, notre secteur d'activité est au cœur de la transition énergétique. Nous œuvrons pour la performance énergétique de nos clients, autrement dit, pour diminution des consommations d'énergie traditionnelles et pour l'intégration des énergies renouvelables. Il y a pire pour exercer sereinement une politique RSE...



« Réinventer notre Industrie »

4- Quelle charge de travail et quel retour sur investissement ?

J'ai une collaboratrice très autonome qui travaille à plein temps sur la conduite et l'accompagnement du plan RSE annuel. De mon côté j'y consacre environ 15 à 20% de mon temps.

Le retour sur investissement prend plusieurs formes : il est d'abord business, puisque nos clients sont comme nous dans une démarche RSE et nous demandent de justifier de nos pratiques RSE pour prétendre à certains marchés. Nous devons également satisfaire aux obligations qui nous sont faites dans le cadre réglementaire, à savoir rapport extra financier et bilan carbone.

D'un point de vue interne, on peut souligner que nos collaborateurs sont des citoyens comme les autres et aspirent à travailler dans une entreprise responsable, pas uniquement préoccupée par sa rentabilité, même si elle est indispensable bien sûr, mais également par sa dimension éthique, sociale ou environnementale. Il y va également de notre image et, partant, de l'attractivité de notre marque employeur, surtout pour les jeunes générations.

5- La réglementation, plutôt utile ou contraignante ?

Je considère qu'il s'agit d'une contrainte positive qui oblige chacun à se poser de bonnes questions et qui alimente un cercle vertueux. Cependant, je pense que la RSE va au-delà du réglementaire. Le mécénat, à titre d'exemple, ne fait pas partie du scope réglementaire mais entre dans le champ de la RSE ; nous en faisons d'ailleurs beaucoup chez Socomec. Finalement, la RSE n'a fait que confirmer et donner un cadre formalisé à une culture d'entreprise déjà très "responsable"!

Aparté de fin :

La RSE est une double contrainte (réglementaire et marché) qu'il faut considérer comme un cercle vertueux. C'est un moyen de préserver la valeur de nos actifs, de maîtriser nos risques et d'enrichir notre image et notre réputation. La RSE accompagne notre projet d'entreprise et répond à une quête de sens des salariés qui ont de nouvelles attentes de développement personnel, de bien-être au travail et de citoyenneté. Elle est une source de dialogue qui alimente la confiance, l'adhésion et la loyauté des collaborateurs, éléments clés de la performance de l'entreprise.

www.socomec.fr